

GROUPE LDLC

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale du 25 septembre 2020

Résolution n°9

CAP OFFICE

MAZARS

CAP OFFICE

12 QUAI DU COMMERCE – 69009 LYON

MAZARS

LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD – 69624 VILLEURBANNE CEDEX

GROUPE LDLC

Société anonyme au capital de 1 137 979,08 €
Siège social : 2 rue des Erables 69 760 Limonest
RCS : RCS Lyon B403 554 181

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale du 25 septembre 2020

Résolution n°9

CAP OFFICE

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Aux actionnaires de la société GROUPE LDLC,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, sous condition suspensive de l'adoption de la huitième résolution, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite maximum de 10% de son capital, par période de 24 mois, tout ou partie des actions acquises au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

La présente autorisation annule et remplace la précédente autorisation conférer par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 septembre 2018 sous la vingt-et-unième résolution.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

GROUPE LDLC
Réduction de capital

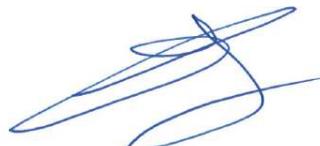
Résolution n°9

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Lyon et à Villeurbanne, le 7 septembre 2020

Les Commissaires aux comptes,

CAP OFFICE



Rémi CHARNAY

MAZARS



Pierre BELUZE



Séverine HERVET
